



ATELIER DE REFLEXION DE HAUT NIVEAU

**Renforcer les partenariats
stratégiques et le leadership
scientifique des institutions
de formation et de recherche
forestière en Afrique centrale**

**Lieu : Libreville, Gabon
Date : 27 novembre 2025**

1. Contexte et justification

Le Centre de recherche forestière internationale et le Centre international de recherche en agroforesterie (CIFOR-ICRAF) est une institution de recherche mondiale qui vise à cocréer avec son réseau de partenaires des solutions pratiques et contextualisées basées sur les preuves scientifiques pour informer et transformer la façon dont les forêts, les arbres et les sols peuvent être gérés afin de fournir durablement les biens et les services à l'humanité, et répondre aux grands défis mondiaux.

Depuis 2022, CIFOR-ICRAF met en œuvre un programme intitulé « Recherche appliquée en écologie et en sciences sociales en appui à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale » (programme RESSAC)

pour renforcer l'impact de cette recherche sur la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

Financé par l'Union européenne pour une durée de 4 ans (2022-2025), le programme RESSAC poursuit deux objectifs :

- Organiser et soutenir des recherches appliquées visant à renforcer les connaissances en sciences sociales et en écologie sur la gestion et la valorisation des ressources naturelles dans les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.
- Favoriser l'utilisation de ces connaissances dans les modes opératoires des acteurs ciblés et dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques et des programmes d'aide au développement durable en Afrique centrale.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, le programme RESSAC a facilité le développement de partenariats stratégiques à travers les consortia impliquant les universités du Nord et du Sud, les administrations forestières, la société civile et le secteur privé pour la supervision des activités de recherche pilotées par des chercheurs post-doctoraux. À travers 26 projets soutenus depuis 2022, le programme a mobilisé 27 post-doctorants, un doctorant et 84 étudiants et étudiantes de Master pour mettre en œuvre les activités de recherche avec un réseau de partenaires constitué d'entreprises privées, d'ONG, d'universités, d'institutions de recherche, etc.

À la suite des ateliers de coordination avec les leaders des projets et les post-doctorants, ainsi que de l'évaluation à mi-parcours, il ressort que le programme RESSAC a apporté des innovations dans les approches inclusives de montage des projets de recherche sur les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, contribuant ainsi à la mise en œuvre de la politique européenne sur l'appui à la gestion durable des forêts tropicales. Parmi les éléments nouveaux apportés par le programme RESSAC, on peut mentionner la reconnaissance progressive du statut de post-doctorant dans les universités, instituts, centres de recherche, et le secteur privé en Afrique centrale. La contribution de ces post-doctorants concerne notamment l'accroissement du nombre et de la qualité scientifique des travaux de recherche à travers la diversification des partenariats, le renforcement des capacités en rédaction scientifique, la formulation des projets et la mobilisation des financements en Afrique centrale.

Afin d'assurer la pérennité et l'expansion des acquis d'un tel programme et positionner les universités d'Afrique centrale au centre de la recherche et de l'innovation sur la gestion durable des écosystèmes et la conservation de la biodiversité, il est prévu un atelier de réflexion de haut niveau, impliquant les leaders desdites institutions ainsi que les partenaires techniques et financiers au niveau national, régional et international. Cet atelier aura pour objectif d'élaborer des propositions au niveau stratégique, opérationnel et institutionnel pour un changement de paradigme en faveur du positionnement des programmes post-doctoraux dans la dynamique de la recherche, de l'enseignement

et de l'appui au développement des institutions universitaires africaines.

Dans son rôle de facilitation, CIFOR-ICRAF en collaboration avec le Réseau des Établissements d'Enseignements Supérieur et d'Institutions de Recherche en Afrique Centrale (REESIRAC), compte mobiliser, en plus des leaders des institutions, d'autres réseaux tels que le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), le Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale (RIFFEAC), le Regional Universities Forum for Capacity Building in Agriculture (RUFORUM), l'African Network for Agriculture, Agroforestry and Natural Resources Education (ANAFE), afin d'offrir un cadre d'échange entre les parties prenantes pour l'intégration du post-doctorat dans la nomenclature universitaire et le paysage de recherche en Afrique francophone. En effet, une telle institutionnalisation permettrait de développer une transition dynamique et stratégique entre la formation universitaire et le monde socio-professionnel, ainsi qu'une interconnexion entre les post-doctorants et les acteurs clés de développement tout en générant des réponses contextualisées ou des solutions locales aux contraintes de gestion et de conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

2. Objectifs de l'atelier

L'objectif de l'atelier est de capitaliser les bonnes pratiques, catalyser les pôles de recherche en partenariats afin d'améliorer le leadership scientifique et l'impact sur les politiques et les pratiques de gestion forestière durable en Afrique centrale.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Favoriser un retour d'expérience des programmes post-doctoraux au niveau régional et international.
- Analyser les atouts, les opportunités et les besoins d'un tel programme pour le rayonnement scientifique des institutions d'enseignement et de recherche.

- Discuter des besoins en capacités institutionnelles, organisationnelles et financières pour le développement d'un programme post-doctoral dans les universités d'Afrique centrale.
- Développer les conditions pour la mise en place et l'opérationnalisation d'un programme post-doctoral, et identifier les institutions de la sous-région en lien avec leur capacité à accueillir un tel programme.
- Élaborer une feuille de route et assigner des rôles et responsabilités des parties prenantes pour une institutionnalisation des programmes post-doctoraux dans l'environnement de la recherche forestière en Afrique.

3. Profil des participants

Une centaine de personnes de différentes institutions participeront à cet atelier :

- directeurs de recherche/programme de ministères en charge des Forêts, de l'Environnement, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
- recteurs et directeurs d'institutions académiques ou de recherche
- responsables recherche/développement du secteur privé — Groupe Rougier, Carrefour International du Bois (CIB), Olam International, PALLISCO, Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS), société Sudcam/Hevecam, Société Camerounaise des Palmeraies (SOCAPALM)
- institutions de coopération de recherche internationale — Centre de recherches pour le développement international (CRDI), UNESCO, l'École Régionale Postuniversitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux (ERAIFT), Agence universitaire de la Francophonie (AUF), Réseau des Établissements d'Enseignements Supérieur et d'Institutions de Recherche en Afrique Centrale (REESIRAC), Réseau de Recherche sur les Forêts d'Afrique Centrale (R2FAC), Collège 6 du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), Services de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC), Institut Pangea, Capacity Development for Biodiversity and Ecosystem Services Experts (CABES), Réseau Francophone International en Conseil Scientifique (RFICS), Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale (RIFFEAC), Initiative Science pour le Bassin du Congo (CBSI), Panel scientifique pour le Bassin du Congo (SPCB), Institut du Bassin du Congo (CBI)/PAN tropical investigation of bioGeochemistry and Ecological Adaptation (PANGEA), Groupement Interprofessionnel des Artisans du Congo (GIAC), Agence Française de Développement (AFD)
- représentant de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)
- représentant de l'Union européenne (1)
- représentant de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)
- représentants de la direction générale du CIFOR-ICRAF
- post-doctorants
- représentants ou alumni des programmes post-doctoraux de renommée internationale, tels que l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), les anciens étudiants Fulbright, la Fondation Humboldt, l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), etc.
- représentants de la direction de la formation des ministères de l'Enseignement supérieur

4. Résultats attendus

Au terme de cet atelier, les acteurs du secteur privé, académique et de la recherche sont sensibilisés sur les potentialités du statut de post-doctorant dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche en Afrique centrale. Plus spécifiquement :

- Les pistes de formalisation et de vulgarisation du statut de post-doctorant sont connues ;
- Les recommandations sont discutées et priorisées ;
- Les responsables des institutions académiques et de recherches sont sensibilisés sur l'importance des post-doctorants ;
- Les besoins en capacités institutionnelles, organisationnelles et financières pour le développement d'un programme post-doctoral dans les universités d'Afrique centrale sont évalués ;
- Le profil et les capacités des institutions à accueillir un tel programme dans la sous-région sont documentés ;
- Les rôles et responsabilités des parties prenantes sont assignés ;
- La feuille de route pour une institutionnalisation des programmes post-doctoraux est élaboré ;

- Les besoins en recherche dans le secteur privé sont identifiés.

5. Approche méthodologique et programme de l'atelier

Animé par un facilitateur, l'atelier sera divisé en quatre parties :

- Ouverture solennelle
- Présentation des acquis et défis du programme RESSAC
- Retour d'expérience d'institutions sur les programmes post-doctorants en Afrique et contributions au leadership scientifique
- Tables rondes et panel de discussion pour partager les expériences et adopter une feuille de route



Le programme prévisionnel de l'atelier est le suivant :

Horaires	Activités	Responsable
8h00 – 8h30	Accueil des participants	Facilitateur
Ouverture solennelle		
9h00 – 9h15	Allocution de bienvenue	Représentant de la Direction générale CIFOR-ICRAF
9h15 – 9h30	Allocution d'ouverture de l'atelier	Représentant REESIRAC/CAMES
9h30 – 10h00	Présentation des objectifs de l'atelier et des informations pratiques	CIFOR-ICRAF Cameroun
10h00 – 10h30	Pause-café/Entretiens/Photo de famille	Tous/Journalistes
Présentation des acquis et des défis du programme RESSAC		
10h30 – 10h45	Présentation du programme RESSAC : Acquis et défis	CIFOR-ICRAF Cameroun
10h45 – 11h45	Le post-doctorat en gestion des écosystèmes forestiers : Retour d'expérience, leçons apprises, défis et perspectives	Panel de discussion
Expérience des institutions/réseaux en montage, financement et gestion des programmes de post-doctorants : Bonnes pratiques, facteurs de succès et partenariats stratégiques avec le secteur privé		
11h45 – 13h00	AUF en Afrique centrale et dans les Grands Lacs	Panel de discussion/« World Café »
	Collège 6 du PFBC et RIFFEAC	
	CAMES	
	RUFORUM-ANAFE	
	DAAD	
	Fondation Humboldt	
	Fulbright	
	Secteur privé	
13h00 – 14h30	Pause déjeuner	
Plan d'action et feuille de route pour l'institutionnalisation des programmes postdoctoraux dans les institutions de l'Afrique centrale		
14h30 – 15h30	Dialogue de haut niveau avec les recteurs et directeurs des institutions, les bailleurs de fonds et le secteur privé sur les dispositions à prendre pour institutionnaliser et financer les programmes post-doctoraux dans les universités et les centre de recherche en Afrique centrale	Panel de discussion
15h30 – 16H00	Lecture et validation de la feuille de route et de la déclaration des recteurs et directeurs des institutions de recherche Recommandations	
16H00 – 16h30	Clôture de l'atelier	